

CHEVALET - ORIFLAMME

Demande d'occupation du domaine public

Mairie de Bressuire

Service Action Cœur de Ville

4 place de l'Hôtel de Ville

CS20080 – 79302 Bressuire

Contact service Action Cœur de Ville :

Damien RIVIERE/ 06 80 77 99 12 / damien.riviere@ville-bressuire.fr

Demandeur :

Nom de l'établissement :

Nom/prénom du demandeur :

Fonction :

Adresse de l'établissement :

Téléphone :

Portable :

Adresse mail :

N°SIRET :

Activité exercée :

- Bar sans restauration
- Bar avec restauration
- Restaurant
- Autre (à préciser) :

Type de demande :

- Première demande
- Modification

ATTENTION - LE CHEVALET OU L'ORIFLAMME DOIT ETRE POSITIONNE AFIN

DE LAISSER 1m40 DE PASSAGE

Type de matériel :

- Chevalet
- Oriflamme

Durée de la demande (1 an maximum) :

Dimension du dispositif (longueur largeur hauteur en cm) :

Tableau récapitulatif des pièces à joindre :

	1ère demande	Renouvellement
Courrier sollicitant le Maire	x	x
Présent formulaire rempli	x	x
Croquis ou photographie du dispositif	x	Si changement
Extrait k-bis (moins de 3 mois)	x	
Plan avec le cheminement piéton, les obstacles éventuels (1m40 de passage)	x	Si changement

L'occupation du domaine public est valable pour 1 an, reconductible tacitement. En cas de changement, retrait du dispositif ou arrêt de l'activité, veuillez en informer la municipalité par mail ou courrier.

Date :

Signature du demandeur :